

Communiqué



Lyon, le 30 mai 2006

Franchissement de seuils

Le 30 mai 2006, Alain Villenave, Président Directeur Général de Cyberdeck a déclaré avoir franchi à la baisse à titre individuel le seuil de 5% du capital et des droits de vote et de concert avec Eric Delmaere, Directeur Général Délégué, le seuil à la baisse de 15% du capital et de 25% des droits de vote.

Alain Villenave tient à souligner que cette décision, motivée par des raisons d'ordre personnel ne modifie en rien son implication et son rôle dans la direction de l'entreprise, ce que confirme son associé Eric Delmaere, 1^{er} actionnaire et co-fondateur de Cyberdeck.

Eric Delmaere précise quant à lui qu'il n'a pas cédé de titres et que c'est passivement, du fait des cessions d'Alain Villenave, qu'il a franchi mécaniquement à la baisse, à titre individuel et de concert, respectivement les seuils de 20% des droits de vote et de 15% du capital et de 25% des droits de vote.

L'un et l'autre affirment leur mobilisation sur la réalisation des objectifs 2006/2007 et rappelleront fin juin, lors d'une conférence de presse, les axes majeurs de leur stratégie.

A propos de Cyberdeck

Créée en 1998, Cyberdeck est leader en France des solutions de bornes interactives et commercialise des solutions packagées (matériel, logiciel, service et contenu) auprès de la distribution, l'administration, les services publics et les grands groupes industriels et tertiaires.

Cyberdeck est cotée au compartiment C de l'Eurolist (Code ISIN : FR0004154151).

Des informations complémentaires sur la société et ses produits sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : www.cyberdeck.com

CYBERDECK

Alain Villenave – Président Directeur Général

Tél : 0 820 820 107

Email : df@cyberdeck.com